



RESIDENCES D'ARTISTES • ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE

Profil du candidat

Ce programme de résidence est destiné aux artistes en mobilité, prioritairement étrangers, ne résidant pas à Paris habituellement et souhaitant y effectuer un séjour de travail et de création.

Les candidats doivent

- avoir achevé leurs études
- être engagés dans la vie professionnelle et justifier de travaux antérieurs
- avoir moins de 35 ans

Lieu de résidence

Située dans Paris, la Cité internationale universitaire est une résidence internationale d'étudiants, de chercheurs et d'artistes de plus de 120 nationalités. Elle comprend 37 maisons réparties dans un parc, et des services collectifs : bibliothèque, activités culturelles, activités sportives, restaurants, centre d'auto-apprentissage du français, activités de loisirs. La Cité internationale est un lieu d'échange entre les cultures, de débats intellectuels et de création.

Fréquenté par le public parisien, le Théâtre de la Cité internationale est centré sur la création contemporaine dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels. Il gère le programme de résidences d'artistes.

Conditions d'accueil de l'artiste

Les frais liés au logement, à l'espace de travail et aux repas sont à la charge des artistes, qui doivent trouver leur financement.

Plusieurs types de logements et d'espaces de travail sont disponibles :

- ateliers-logements : pièce de 45 m² avec coin cuisine + salle de bain - 645 € par mois
- ateliers de travail : de 10 m² à 30 m² : de 110 € à 260 € par mois
- chambres avec salle de bain : 482 € par mois

Durée de séjour : de 3 à 9 mois maximum, entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 juin 2010.

Nature de l'aide

Les artistes accueillis à la Cité Internationale Universitaire de Paris bénéficient d'un accompagnement personnalisé pendant la durée de leur séjour. Aide logistique et administrative, information et mise en contact avec les acteurs culturels parisiens.

Les artistes résidents peuvent éventuellement (sur sélection) présenter leur travail au public. Selon les projets, les artistes peuvent bénéficier d'un espace d'exposition et d'une aide à la production ou à la communication.

Modalités de sélection

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé des représentants de la Cité Internationale Universitaire de Paris, de ses partenaires, et de professionnels du milieu artistique parisien. Les résultats définitifs seront communiqués par courrier.

Renseignements complémentaires et formulaire de candidature

Théâtre de la Cité internationale

Elisabeth Louveau - Directrice adjointe

E-mail : elisabeth.louveau@theatredelacite.com

Date limite de dépôt des dossiers : **LE 15 JUIN 2009**